



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Communiqué de presse

22 novembre 2016

Embargo : 15h00

Pauvreté en Suisse : tous les acteurs unis pour renforcer la prévention

Près de 7% de la population est touchée par la pauvreté en Suisse et 13,5 % est menacée d'y tomber. Pour diminuer ce nombre, il faut impérativement investir dans la prévention. En ce sens, la Confédération, les cantons, les villes et les communes s'engagent à poursuivre leurs efforts dans une déclaration commune signée mardi à Bienne, dans le cadre de la Conférence nationale contre la pauvreté. Le conseiller fédéral Alain Berset a aussi profité de cette Conférence pour dresser un premier bilan positif du Programme national contre la pauvreté, lancé en 2014 et soutenu par la Confédération, les cantons, les villes et les communes ainsi que par des organisations de la société civile.

Dans une déclaration commune, la Confédération, les cantons, les villes et les communes se sont engagés à favoriser les chances de formation des enfants issus de familles défavorisées par le biais d'une éducation précoce et d'un soutien adapté aux parents. L'acquisition de compétences de base et l'accomplissement d'une formation professionnelle seront encouragés pour les plus âgés.

Un effort sera aussi fait pour renforcer les mesures d'intégration sociale et professionnelle existantes, notamment en les adaptant aux problèmes sociaux actuels. Les acteurs étatiques évalueront, dans deux ans, leurs stratégies respectives en fonction des résultats du Programme national contre la pauvreté et les développeront le cas échéant.

La déclaration a été signée par le conseiller fédéral Alain Berset, par le conseiller d'Etat et président de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales Peter Gomm, par le conseiller municipal de Lucerne et représentant de l'Union des villes suisses Martin Merki, ainsi que par le maire de Gossau et représentant de l'Association des communes suisses Jörg Kündig.

Bilan Programme national contre la pauvreté

La Conférence nationale contre la pauvreté s'est tenue à mi-parcours du Programme national contre la pauvreté, lancé en 2014 et qui s'achèvera fin 2018. Le conseiller fédéral Alain Berset a tiré un premier bilan réjouissant du programme.

En encourageant de nombreuses manifestations, le programme national a soutenu la mise en réseau des multiples acteurs du domaine et le partage des connaissances. Le programme a mis en avant certaines problématiques jusqu'ici peu abordées, comme par exemple la question du logement. Et il a donné de nouvelles impulsions, en soutenant des projets pilote et modèle, dans les domaines de l'éducation précoce, le choix d'une profession ou la formation de rattrapage.



Bilan Conférence nationale

La Conférence nationale contre la pauvreté a été l'occasion pour plus de 350 experts de toute la Suisse de partager leurs expériences, de se tenir informés de l'état des recherches et des premiers résultats du programme. Dans le cadre des ateliers et des discussions, les défis actuels ont été mis en avant et des solutions présentées. Des personnes vivant dans la pauvreté ont aussi apporté leurs témoignages sur leur quotidien et fait part de leurs besoins.

A l'issue de la journée, un podium de discussion réunissant les signataires de la déclaration commune et le directeur de Caritas Hugo Fasel a été l'occasion de réfléchir aux enjeux et aux moyens pour améliorer la prévention et la lutte contre la pauvreté dans le pays.

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté vise à renforcer l'effet des mesures déjà prises et à en améliorer la coordination. Ses objectifs principaux sont de favoriser les échanges entre spécialistes et de fournir des informations. Limité à une durée de cinq ans (2014-2018), il est soutenu par la Confédération, les cantons, les villes et les communes ainsi que par des organisations de la société civile.

Pour de plus amples informations : www.contre-la-pauvrete.ch

Contact :

- Ludwig Gärtner, vice-directeur de l'Office fédéral des assurances sociales
Tél. 058 462 90 76
- Service communication, Office fédéral des assurances sociales
Tél. 058 462 77 11 / kommunikation@bsv.admin.ch

Annexes :

- Programme de la Conférence nationale
- Déclaration commune
- Réflexions sur la Conférence du point de vue des personnes touchées par la pauvreté
- Feuille d'information « Programme national contre la pauvreté »
- Feuille d'information « La pauvreté en Suisse »
- Feuille d'information « Soutien de projets »
- Liste des intervenants
- Toutes les présentations de la Conférence se trouvent sur le site du programme national : www.contre-la-pauvrete.ch > manifestations > Conférence nationale > documentation